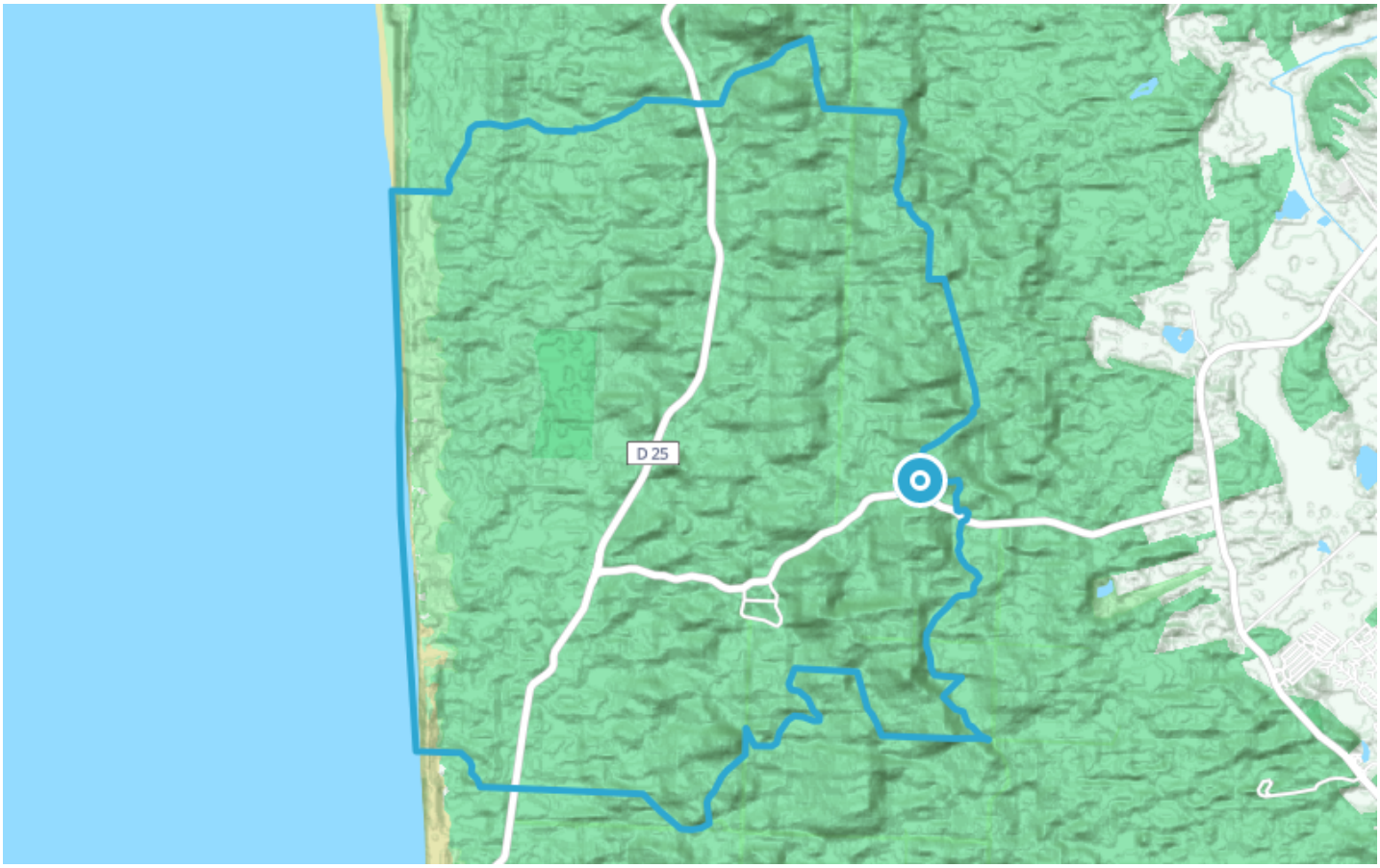
Randonnées à cheval - Forêt de la Coubre boucle 2

Facile | À cheval | 3 h 30 min | 1.77 km

Départ Ligne 29
17390, La Tremblade



Descriptif

Les chemins empruntés par cette boucle centre sont dédiés aux cavaliers et permettent de pratiquer en toute sécurité la randonnée à cheval dans le cadre flamboyant et remarquable de forêts la Forêt de la Coubre. Les accès aux plages sont règlementés par arrêté municipal de la commune de LA TREMBLADE : Arrêté du 04/04/2018 - Article 15 : Les promenades équestre sont interdites : - toute l'année sur les plages : - de Mus du Loup - de la Cèpe - du Galon d'Or - de l'Embellie - du 1er juin au 30 septembre entre 10h00 et 19h00 sur les plages : - de la pointe Espagnole - de la Bouverie - du phare de la Coubre





Informations pratiques

Les cavaliers randonneurs veillent à adopter un comportement respectueux de la nature, des équipements existants et des autres usagers, conformément à la charte du promeneur en forêt. La

courtoisie est une garante d'une cohabitation réussie et d'une meilleure sécurité. Ainsi les pratiquants : - suivent les chemins balisés qui constituent l'itinéraire, - respectent la propriété forestière (faune, flore, dune et sol compris) - ne fument pas en forêt, - ne laissent aucun déchet sur les sites.Pour des raisons de sécurité, l'utilisation des circuits équestres est totalement interdite les jours de chasse, à savoir tous les lundis et jeudis (sauf jours fériés) du 1er septembre de l'année N au 28 février de l'année N+1.Pour des raisons sanitaires et de sécurité, l'accès aux plages est réglementé pour ce secteur par un arrêté municipal.
Toutes les balades de la CARA : https://sports-nature.agglo-royan.fr/cheval

Difficultés particulières

4 parkings pour le déchargement des chevaux - accès direct aux chemins identifiés sur le réseau de pistes équestres : Ronce-les-Bains, ligne 21 sur la D25, le Vermont sur la D268 et la ligne 42 sur la D25. Ces 4 zones d'accès sont équipées d'un pupitre présentant la cartographie générale des pistes équestres ainsi que leur localisation. A chacune de ces 4 zones d'accès ou haltes chevaux, 2 lignes de barres d'attache sont également installées afin de sécuriser au mieux l'arrêt au départ, au retour ou à l'étape de la randonnée.

30 km de chemins balisés et 11 km de promenade sur la plage

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
107 Avenue de Rochefort
+33546396420
https://sports-nature.agglo-royan.fr/apn

Retrouvez ce parcours et bien d'autres
sur l'application mobile **Loopi - balades & GPS**
Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play